



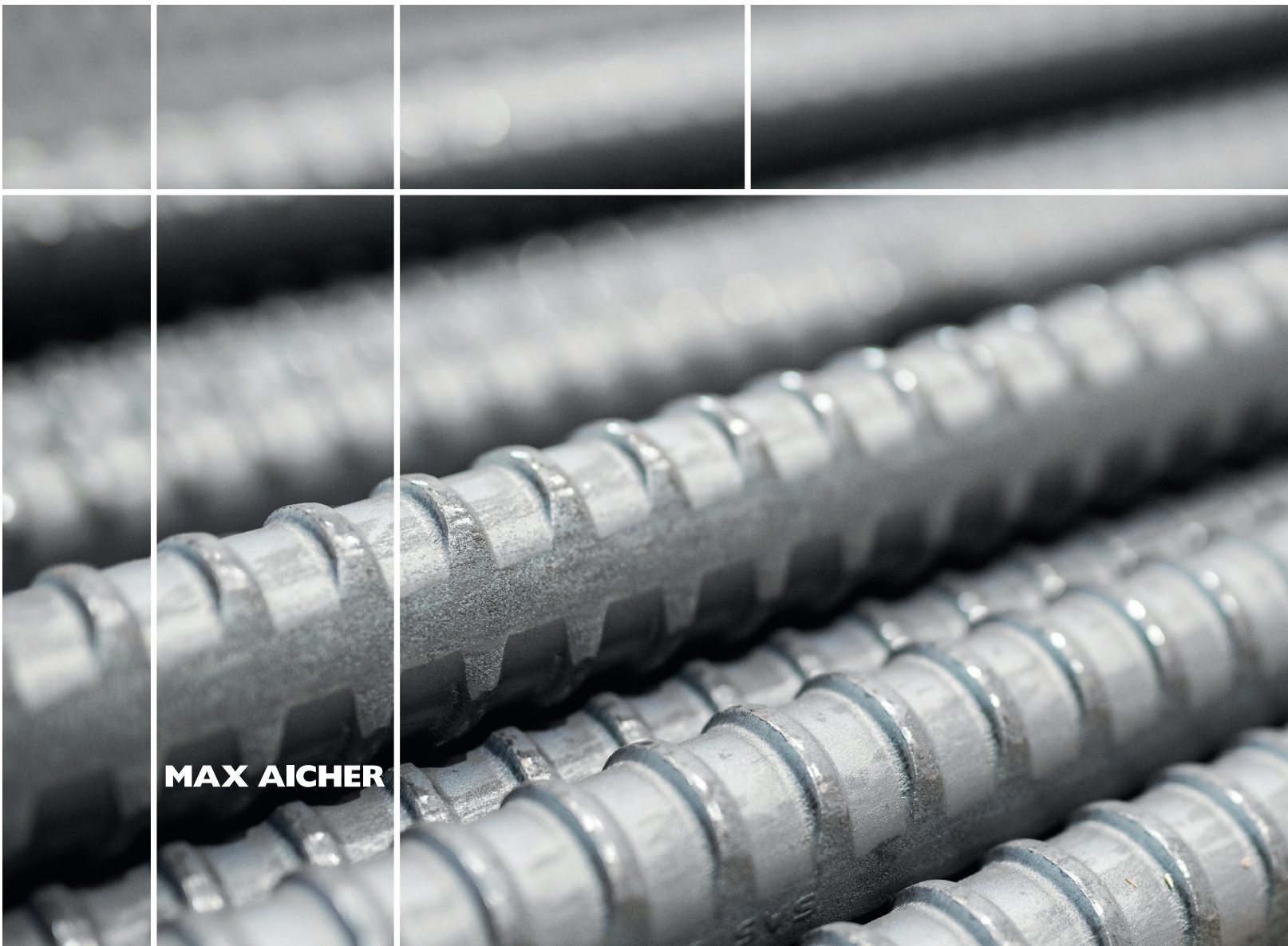
SAH
Stahlwerk Annahütte

**SAS V-NOX® 670/800 – conforme à la norme SIA 267,
niveau de protection 2b**

SAS SYSTEMS

VAS

MAX AICHER



Tiges filetées résistantes à la corrosion SAS V-NOX® 670/800

Le SAS V-NOX® 670/800 est un acier résistant à la corrosion (matériau 1.4003) de classe de résistance à la corrosion 1 et répond aux exigences du niveau de protection 2b selon la norme SIA 267 pour une utilisation comme micropieu ou clou de sol, aussi bien dans des applications temporaires que permanentes.

L'un de ses principaux avantages réside dans le filetage grossier SAS continu, qui permet un traitement simple sans exigences particulières en matière de géométrie de la tige ou du filetage, que l'on utilise des systèmes monoblocs ou en plusieurs parties. La transmission de la charge s'effectue via les nervures filetées laminées en combinaison avec l'injection de ciment sur place, ce qui permet de transmettre les forces au sol sous forme de frottement d'enveloppe.

Comme c'est habituellement le cas avec les systèmes SAS, l'ancrage de la tête s'effectue à l'aide d'écrous d'ancrage et de plaques d'ancrage adaptés, qui sont directement fixés à la structure. Les systèmes en plusieurs parties utilisent les manchons SAS éprouvés. Tous les accessoires, y compris les écrous, les manchons et les plaques, sont également fabriqués en acier résistant à la corrosion de classe 1.



nuance d'acier fyk (f0,2k) / Ftk	Ø nom	max dA	Limite élastique	Limite de rupture	Section	Poids	allongement Agt	min. Ø du trou de forage en une seule partie	min. Ø du trou de forage en plusieurs parties
[N/mm²]	[mm]	[mm]	[kN]	[kN]	[mm²]	[kg/m]	[%]	[mm]	[mm]
SAS V-NOX® 670/800 matériau 1.4003	25	29	329	393	491	3,82	5	68	85
	32	36	539	643	804	6,31	5	76	100
	40	45	844	1008	1260	9,87	5	85	110

Domaines d'application

- Conformément au niveau de protection 2b de la norme SIA 267 « Géotechnique », le SAS V-NOX® 670/800 convient aussi bien pour des applications temporaires que permanentes en tant qu'ancrage non tendu, clou de sol ou de roche, ainsi que micropieu :
- Absorption des forces horizontales
- Sécurisation contre la poussée verticale
- Sécurisation des fouilles
- Structures de stabilisation des roches (par exemple, clous de roche, stabilisation des pentes, filets pare-pierres)
- Construction de tunnels
- Reprises en sous-œuvre
- Ancrage de fondations (par exemple, fondations de ponts, dalles, etc.)
- Renforcement/réhabilitation de fondations

Protection contre la corrosion

La norme SIA 267 « Géotechnique » autorise l'utilisation d'aciers résistants à la corrosion pour des applications temporaires ou permanentes. Grâce à la classe de résistance à la corrosion 1 du SAS V-NOX® 670/800, les ancrages non tendus, les clous de sol et de roche ainsi que les micropieux sont classés dans la catégorie de protection 2b selon la norme SIA 267. Il n'est donc pas nécessaire de prendre des mesures supplémentaires pour la protection contre la corrosion.

Pour la mise en œuvre, il faut s'assurer que les ancrages non tendus, les clous de sol ou de roche, ainsi que les micropieux sont injectés sur place avec un recouvrement minimum de 20 mm de mortier de ciment. Dans le cas de systèmes en plusieurs parties, il faut veiller à ce que le recouvrement tienne compte du diamètre extérieur des manchons. Il convient donc de choisir un diamètre de trou de forage plus grand en conséquence.

SAS V-NOX® 670/800 accessoires	N2002-Ø		N2040-Ø		N2131-Ø		N2139-Ø		N3003-Ø	
	écrou droit		Contre-écrou court		plaque plane		plaque plane		manchon standard	
matériau	1.4104		1.4104		1.4301		1.4301		1.4104	
Ø [mm]	SW x L [mm] [kg]		SW x L [mm] [kg]		a x t x d [mm] [kg]		a x t x d [mm] [kg]		d x L [mm] [kg]	
25	46 x 55 0,53		41 x 22 0,16		200 x 10 x 34 3,11		150 x 20 x 30 3,33		45 x 130 1,05	
32	55 x 80 1,04		50 x 40 0,30		200 x 12 x 40 3,70		180 x 20 x 40 4,89		60 x 170 2,47	
40	65 x 90 1,48		60 x 40 0,52		200 x 20 x 53 5,90		200 x 30 x 47 8,78		70 x 190 3,53	